



**PREFET DE L'AVEYRON**

**PREFECTURE**

**Direction des Relations avec les Usagers et les Collectivités  
Bureau des Elections, des Associations et des Professions réglementées**

**DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE TAXI**

(code des transports, notamment ses articles L 3120-2-1, L 3120-2-2 et R 3121-17)

1ère demande  Remplacement d'une ancienne carte taxi  Duplicata

Madame  Monsieur

Nom de naissance : .....

Nom d'usage (*d'épouse s'il y a lieu*): .....

Prénom(s) : .....

Nationalité : .....

Né(e) le : ..... à ..... département (ou pays).....

Domicilié(e) : .....  
commune..... code postal.....

Adresse électronique : .....@.....

Déclaré reçu à l'examen d'accès à la profession de conducteur de taxi

ou  
 Titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi n°..... délivrée le .....  
par le préfet de l'Aveyron

Sollicite la (ou une nouvelle) carte professionnelle de conducteur de taxi

Déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente sont exacts, ne pas être sous le coup d'une restriction du droit de conduire et remplir les conditions d'honorabilités prévues à l'article R 3120-8 du code des transports.

Fait à ..... le .....

Signature :

## PIECES A JOINDRE A CETTE DEMANDE

### **1ère demande :**

- \* Copie recto verso de votre titre d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour),
- \* Copie recto verso de votre permis de conduire,
- \* Copie de l'attestation d'aptitude physique délivrée par le préfet, prévue à l'article R 221-10 du code de la route,
- \* Copie de l'attestation de réussite à l'examen d'accès à la profession de conducteur de taxi (ou, pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'Espace économique européen, copie d'un titre équivalent tel que prévu à l'article R 3120-8-1 du code des transports),
- \* Copie d'une attestation de suivi d'une formation de prévention et de secours civiques de niveau 1 délivrée depuis moins de deux ans (ou, pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'Espace économique européen, copie d'un titre de formation équivalente),
- \* 2 photographies d'identité récentes et identiques, vue de face, tête nue, format 35X45 mm, expression neutre du visage. Le fond doit être uni, de couleur claire, gris ou bleu (il ne peut pas être blanc).

### **Remplacement d'une ancienne carte taxi :**

- \* Copie recto verso de votre titre d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport),
- \* Copie recto verso de votre ancienne carte professionnelle de conducteur de taxi (vous déposerez l'original en préfecture en échange de la nouvelle carte),
- \* Copie recto verso de votre permis de conduire,
- \* Copie de l'attestation d'aptitude physique délivrée par le préfet, prévue à l'article R 221-10 du code de la route,
- \* 2 photographies d'identité récentes et identiques, vue de face, tête nue, format 35X45 mm, expression neutre du visage. Le fond doit être uni, de couleur claire, gris ou bleu (il ne peut pas être blanc).

### **En cas de perte ou de vol de votre carte professionnelle de conducteur de taxi :**

- \* Copie recto verso de votre titre d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport),
- \* Copie de la déclaration de vol enregistrée par les services de police ou de gendarmerie ou déclaration sur l'honneur de perte,
- \* 2 photographies d'identité récentes et identiques, vue de face, tête nue, format 35X45 mm, expression neutre du visage. Le fond doit être uni, de couleur claire, gris ou bleu (il ne peut pas être blanc).

### **Modalités de dépôt de votre demande et de retrait de votre carte :**

Vous devez déposer personnellement votre demande en préfecture (bureau des élections, des associations et des professions réglementées, centre administratif, bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage).

Votre présence est obligatoire dans la mesure où vous devrez signer le formulaire de commande de votre carte professionnelle sécurisée de conducteur de taxi qui sera fabriquée par l'Imprimerie Nationale.

Vous serez invité(e) à venir retirer votre carte par message envoyé à l'adresse électronique mentionnée dans votre demande. Votre nouvelle carte professionnelle vous sera remise en préfecture (à la même adresse que celle du lieu de dépôt de la demande) contre remise de votre ancienne carte.